

Article original

La ressemblance à l'autre « proche » ou « lointain » : une raison de se faire tatouer à Abidjan (Côte d'Ivoire)

EHUI Prisca Justine^{1}, TONGA Munkaleuseu Rachelle¹ et KAPE Moïse Victoire¹*

1. Institut des Sciences Anthropologiques de Développement (ISAD), Université Félix Houphouët Boigny

Auteure correspondante : ehuiprisca@yahoo.fr

Article soumis le 20/11/2019 et accepté le 1^{er}/12/2020

Résumé : Le tatouage est un phénomène social de plus en plus pratiqué en Côte d'Ivoire. Il touche femme et homme, jeunes et adultes, élèves et travailleur. La présente étude réalisée auprès de tatoués et tatoueurs, à l'aide de guide d'entretien porte sur les motivations de la pratique, les choix des emplacements corporels, les fonctions sociales et le sens du regard de l'autre. Des résultats, il ressort que la ressemblance à l'autre est la principale source de motivations des tatoués abidjanais. Quant au choix du motif tatoué et son emplacement corporel, chaque tatoué est guidé par son goût. Plusieurs sens sont donnés aux fonctions pendant que le regard de l'entourage s'exprime entre méfiance et rejet.

Mots clés : Autre, Tatouage, motivation, ressemblance, corps

Abstract : *Tattooing is an increasingly popular social phenomenon on in the Ivory Coast. It affects women and men, young people and adults, unemployed and workers. The present study, carried out with tattooed and tattooed artists, using an interview guide examines the motivations for the practice, the choice of body locations, social functions and the sense of gaze of the other. As a result, it emerges that resemblance to the other is the main source of motivation of tattooed Abidjanis. As for the choice of the tattooed motif and its physical location, each tattooed person is guided by his taste. Several meanings are given to functions while the gaze of those around them is expressed between mistrust and rejection.*

Keywords : Other, Tattoo, motivation, resemblance, body

1. Introduction

Le corps physique humain a de tout temps fait objet de représentation qui alimente les modes de pensées et de pratiques variées. Il est l'objet d'étude de diverses disciplines dont l'anthropologie, la sociologie, la criminologie, l'art dramatique, la médecine, la biologie etc., bien entendu sous des perspectives propres à chacune. Toutefois, pour Le Breton (1990 :7), « *le corps est un thème particulièrement propice pour l'analyse anthropologique puisqu'il appartient de plein droit à la souche identitaire de l'homme* ». Pour l'auteur donc, le corps est sujet d'analyse et d'investigation de premier ordre pour l'anthropologue. Cet intérêt réside comme il le souligne dans le rôle qu'il joue dans la construction identitaire, elle-même valorisée par l'appartenance à une culture, à un groupe.

Dans cette perspective, le corps n'est plus une donnée biologique, car l'homme se l'approprié par sa culture (Mauss, 1934). En devenant pour l'anthropologue une « matière culturelle », le corps, malgré sa solidité, devient un objet manipulable et malléable au bon vouloir de la culture. En claire,

« peint, orné, grimé, fardé, oint, drapé, parfumé, rasé, épilé, bronzé, éclairci, couvert, camouflé, tatoué, scarifié, percé, incisé, déformé, mutilé, mensonger, militant, virtuel, performatif, « individuel », « intime », « collectif », « objet », « sujet », le corps a été, est et sera toujours l'objet d'une attention particulière dans toutes les sociétés » (Boukala,2013, 213-214).

Cette persistance et recrudescence des transformations corporelles est perçue par certains auteurs comme Levis-strauss (1955) (cité par Slaney, 1986) comme une compensation symbolique des carences biologiques et culturelles. Les marquages corporels sont alors assimilés à des correcteurs, qui en relation avec les aspirations culturelles du groupe social, permettent d'éliminer les erreurs biologiques et renforcer d'une part, les traits distinctifs, spirituels, matériels, intellectuels et affectifs communs à un groupe, et d'autre part, marquer les différences sociales interindividuelles.

Dans cet ensemble de marquages corporels, le tatouage semble occuper une place prépondérante. En l'étudiant dans les sociétés dites primitives, Maertens (1978) observe que « *dans la mentalité sauvage, un corps est stupide tant et aussi longtemps que l'inscription du discours social n'est pas parvenue à dessiner sur lui, le dessein du groupe* ». Dans ce même ordre d'idées, et prenant l'exemple des dites sociétés, Benoit (2009 : 7), fait remarquer que le tatouage servait « *à dissoudre les différences personnelles ... à assurer une certaine continuité de l'univers social... à communiquer quelque chose à la communauté* ». Devenu le tableau par lequel le groupe d'appartenance inscrit ses symboles et codes (au cours de cérémonies d'initiation) pour se reconnaître en celui qui les porte, lui attribuer une identité reconnue et partagée ou pour marquer la différenciation sociale, le corps humain joue dans cette perspective ses fonctions de prestige culturel. Dans une approche comparative bien réaliste, Borel (1998) assimile la fonction sociale du tatouage à celle des vêtements. Pour ce dernier, le tatouage est le *vêtement culturel* qui donne au corps son identité culturelle et conduit à identifier des groupes sociaux marginalisés tels que les « *marins, soldats, clochards, prisonniers et prostituées, ces individus mis en dehors du circuit normal des corps et des biens* » (Maertens, 1978 :150). Par diffusionnisme, les motifs et figures tatoués ramenés des sociétés dites traditionnelles sont conservés et exposés pour être par la suite adoptés par les sociétés occidentales (Muller, 2010).

Perçu donc, comme une pratique culturelle d'identification individuelle et sociale, le tatouage maintient, quel que soit les sociétés et les époques, en plus de son rôle de différenciation sociale et de prestige culturel, ses fonctions thérapeutique, prophylactique, religieuse, magique, ornementale, protectrice, etc. (Maertens, 1978 ; Borel, 1998 ; Renaut, 2004). Si dans les sociétés dites traditionnelles, le tatouage est une pratique dont la priorité était donnée à la valeur culturelle, dans celles dites modernes, il est le mélange de la socialisation et des expériences personnelles (Benoit, 2009).

En effet, longtemps soumis à la volonté du groupe, le corps n'est plus un tableau d'écriture et de dessin au pouvoir du groupe mais un accessoire permettant à l'individu de se construire un personnage (Le Breton, 2010) lui permettant de prendre la place qu'il estime être la sienne dans la société. Le corps n'appartenant presque plus au groupe¹, sa modification ne dépend également plus de celui-ci du moins presque plus. Devenu le constituant principal de l'individualité, il est selon Lamer (1995 : 3), « à la fois le support, le message et le récepteur des messages sociaux ... le lieu d'échanges continus entre l'individu et la collectivité. En reprenant presque les expressions de Le Breton, Chobeaux en 2002, soutient de son côté que le corps est le lieu du pouvoir individuel, de l'expression, la carte de visite de chacun.

Désormais, possesseur de son corps et de sa modification, les jeunes font du tatouage, un mode d'expression individuelle que Diligent (1983) présente comme une stratégie de communication avec soi-même et avec son entourage. C'est pourquoi,

« On se tatoue jeune. On se tatoue pour dire quelque chose à quelqu'un. On se tatoue pour se révolter ou pour séduire, pour ne pas parler, pour s'imposer, pour entrer dans une confrérie imaginaire. On se tatoue aussi pour inquiéter, intriguer, surprendre un interlocuteur potentiel, qu'on place malgré lui en position de voyeur. Le message du tatouage est complexe (Diligent, 1983 : 200).

Aujourd'hui, en côte d'Ivoire, le choix de se faire tatouer devient de plus en plus grandissant chez les jeunes. Les motivations et les enjeux qui commandent ces agissements sont moins connus. Pour cerner ces différents éléments, cet article se propose de répondre à ces questions :

- Quelles sont les motivations qui conduisent les jeunes abidjanais au tatouage ?
- Quels sont leurs préférences de tatouage et quelles sont les parties du corps les plus concernées ?

¹De l'enfance jusqu'à l'adolescence, le corps est entretenu et modifié par le groupe familial.

- Quels sont les fonctions sociales du tatouage chez ses adeptes ?
- Quel est le regard de l'entourage ?

La réponse à ces préoccupations décline le plan de nos résultats, mais avant, présentons le protocole méthodologique, en exposant les enquêtés, les outils de collecte et d'analyse des données.

2. Protocole de recherche de terrain

L'étude a été réalisée à Abidjan, dans les communes d'Abobo, Adjamé, Cocody, Treichville, Macory et Yopougon. Le choix de ces communes s'explique par la présence de studios de tatouages, dans et par lesquels il est possible de rencontrer des personnes tatouées et des tatoueurs. En effet, les tatoués et les tatoueurs ont constitué la population d'étude. Le tatoué est toute personne portant un ou plusieurs tatouages sur le corps, et le tatoueur, est celle qui choisit le tatouage comme métier et qui dispose d'un studio où elle le pratique. Ainsi, nos enquêtés sont de tatoueurs ou tatoués, résidant dans l'une des communes précitées et qui volontairement, ont acceptés de participer à nos investigations.

Leur sélection a été faite sur la base des objectifs et surtout à cause de leurs expériences ou témoignages liés au phénomène de tatouage à Abidjan. Ainsi par leurs expériences et témoignages, il a été possible d'entrer au cœur du phénomène de tatouage et de saisir les considérations socioculturelles qui les soutiennent. Le choix des tatoués et des tatoueurs a été fait intentionnellement. Sur la base de cette intentionnalité, douze (12) tatoueurs dont deux (2) par communes et vingt (24) tatoués (soit quatre (4) par commune) ont été interviewés.

Deux outils de collecte de données ont été privilégiés, le guide d'entretien et la grille d'observation. Le guide d'entretien portait sur les motivations, les perceptions, les interprétations, les symboles et les enjeux liés aux tatouages. Par la grille d'observation, il a été possible de voir les parties du corps tatoué et leur lien aux motivations et enjeux. Après dépouillement manuel et transcription

des données issues des interviews et des notes d'observations, et une lecture et relecture de données, deux grilles d'analyse ont été construites en rapport aux deux catégories d'enquêtés. Dans chacune de ces grilles d'analyse, les idées fortes ont été sélectionnées, regroupées, préparées et soumises à l'analyse. A la suite de cet exercice, quatre résultats ont émergé : *les motivations du tatouage, son emplacement corporel, ses fonctions sociales et le regard des autres sur les tatoués.*

3. Résultats

3.1. La ressemblance à l'autre comme source de motivations des tatoués abidjanais

Le phénomène de tatouage est une pratique sociale qui prend de l'ampleur en Côte d'Ivoire plus particulièrement à Abidjan. De plus en plus, hommes et femmes, jeunes et adultes, portent des marques de tatouage. Toutefois, chaque type de tatouage renvoie à un parcours particulier, un choix personnel renforcé par le désir de ressembler à l'autre.

Les données de terrain montrent que la plupart des personnes tatouées souhaitent ressembler à quelqu'un, *un autre lointain ou proche.* Ce désir de ressemblance ou de faire comme l'autre est la principale motivation de se faire tatouer. L'influence de l'autre tatoué, vu comme une idole ou une star, joue un rôle de diffuseur du tatouage à Abidjan. A cet effet, le football, le cinéma, la musique devient un champ de grande diffusion par le canal de ses professionnels. Certains enquêtés ont révélés qu'ils voulaient faire comme leurs idoles ou stars préférées. Moi par exemple « *j'ai voulu être footballeur, donc tous ce qui englobe l'allure d'un footballeur, spécialement le footballeur David Bieckman afin de lui ressembler. Je me suis tatoué comme lui et j'ai fait les mêmes dessins que lui* » précise ce premier enquêté. Une autre ajoute : « *mon inspiration pour le tatouage est venue en grande partie de différentes vedettes que je voyais à la télévision telles que les footballeurs, les acteurs de cinéma et les artistes qui se tatouaient* ».

Tout comme *l'autre lointain* (star, footballeur, artiste...), *l'autre proche* est aussi source d'imitation. L'un de nos enquêtés le reconnaît en ces termes : « *mon amour pour le tatouage est né à partir de celui qui était sur le corps de mon ami. Cela m'a incité à me tatouer. J'ai voulu faire comme lui* » ; un second informateur : « *j'ai été attiré lorsque j'ai vu des gens de mon entourage tatoués. Je voulais faire comme eux* ». Dans le même ordre d'idées d'autres ajoutent :

« Mon amour pour le tatouage est né à partir de celui qui était sur le corps de mon ami. Cela m'a incité à me tatouer. J'ai voulu faire comme lui » ou « C'est par l'intermédiaire d'un ami. Je voulais faire comme lui ».

Ainsi, l'imitation reste le facteur par excellence de la diffusion du tatouage à Abidjan.

Les raisons personnelles sont aussi évoquées. Certaines personnes interrogées ont révélé que c'était par pur amour du tatouage. En effet,

« L'amour des tatouages remonte depuis l'école primaire. Je suis tatoué parce que j'aime les tatouages » ; « je suis passionné des tatouages depuis l'enfance », « J'ai fait le tatouage parce que ça m'a plu tout simplement » ; « J'adore le tatouage, c'est pour cela je me suis tatoué » ou « j'ai eu envie d'avoir un tatouage donc je l'ai fait »

sont autant de discours qui attestent ces motivations personnelles. Dans cette perspective, le désir de se faire tatouer est personnel, il naît, grandit pour s'extérioriser à l'adolescence ou à l'âge adulte. L'âge, au cours duquel, la tatoué semble avoir une certaine autonomie sociale et la capacité de supporter ou défier les diatribes ou les regards accusateurs de son entourage, marque l'entrée dans le monde du tatouage. Tout comme les motivations, le choix d'un tatouage et son emplacement sur le corps relèvent d'une décision remplie de sens.

3.2. Le choix de tatouage et emplacement corporel : à chacun son goût

Les types de tatouages les plus demandés aux tatoueurs sont les tatouages tribaux, asiatiques, rappelant la nature (animaux, fleurs, etc.) ou représentant tout ou une partie d'un être humain. Les styles sont nombreux et, parfois un tatouage peut en regrouper plusieurs. Près de la moitié des hommes et des femmes interrogés, possèdent un tatouage tribal. Avec une petite touche d'exotisme, le tribal a pour avantage de ne pas être figuratif, et à première vue, ne possède pas de sens concret. Il a pour unique fonction d'ornez la peau.

A l'inverse, les signes asiatiques possèdent une signification intrinsèque mais inconnue pour le profane. Ainsi, beaucoup se font tatouer leur signe astrologique chinois ou alors des symboles plus spirituels tels que la sagesse, la lumière, etc. Pour ces types de tatouages, la couleur préférée est le noir.

La faune n'est pas épargnée dans ces choix. Les animaux les plus représentés sont le dragon et le lion, symbolisant la force, la virilité et la puissance, chez les hommes, et le papillon et la colombe comme animal « *innocent* » et « *doux* » chez les femmes. Dans l'imaginaire féminin, ils incarnent l'indépendance, la douceur et la liberté. Souvent représentatif de la personnalité de celui qui le porte, l'animal tatoué est perçu comme garant d'une protection symbolique ou l'incarnation de la virilité, de la sensualité et de la liberté. La taille des tatouages est en rapport avec le sexe du tatoué et la symbolique associée à l'animal tatoué. Après la faune, la flore est associée au tatouage. Pendant que les femmes choisissent les fleurs telles que la rose pour exprimer la fécondité (si elle n'a pas d'épines) les hommes préfèrent les bracelets de ronces autour du biceps comme signe de virilité.

Leur emplacement sur le corps est une symbolique forte. Il n'est pas le fruit du hasard. Celui-ci, selon nos données se constate selon le sexe et l'âge. Les hommes privilégient leurs tatouages sur leurs torsos, leurs épaules, leurs bras et leurs avant-bras pour marquer

leur force, leur musculature et leur virilité. Les femmes, quant à elles, choisissent le pied, la cheville, le dos ou l'aîne ; des endroits perçus comme l'expression de la féminité et de la sensualité. Cette distinction s'opère également selon l'âge. Ainsi, un tiers des personnes interrogées avaient leurs tatouages à des endroits plus visibles, les bras ou les épaules. Il s'agit de personnes ayant plus de trente (30) ans². Les adolescents choisissent les parties invisibles de leur corps pour ne pas attirer les critiques de leur entourage. En général, une grande partie du corps a été ouverte au tatouage, le visage, le cou, les mains, les poignets, le bras, l'épaule, l'omoplate, le ventre, le torse, le dos, la jambe, la cheville, le pied, les fesses, etc.

La diversité de type de tatouage et son emplacement sur le corps décrit l'ampleur de ce phénomène social à Abidjan. L'emplacement corporel visible du tatouage laisse transparaître plus ou moins la tolérance sociale vis-à-vis de cette pratique et de ses adeptes.

3.3. Les fonctions sociales du tatouage chez les adeptes, plus qu'un sens des sens

Plusieurs fonctions sociales du tatouage sont enregistrées dans l'imaginaire des tatoués. Elles sont liées à la revalorisation corporelle, sociale et identitaire. Le tatouage, sur certaines parties du corps féminin, pour une catégorie des femmes interrogées, apporte une touche spéciale à la beauté, à la sensualité et un plus à la séduction. L'une d'entre elles révèlent :

« J'ai trois tatouages : un sur mon cou, l'autre au sein gauche et le dernier à la hanche. Quand je porte mes pantalons tailles basses, mini jupes et bustier, mes tatouages sont mis en exergue dans le but de séduire et cela me plaît. Grâce au tatouage aujourd'hui, je peux sortir avec n'importe quel homme que je désire car on me résiste difficilement ».

Le tatouage devient un objet fonctionnel, une « source d'augmentation du pouvoir » de séduction et de sensualité chez la

²Le choix de ces parties est dû au fait que dès les premières années du tatouage en Côte d'Ivoire seules ces parties du corps étaient tatouées.

femme. Il est révélateur de la féminité, en associant sensualité, esthétique, beauté et séduction.

La transformation du corps par le tatouage évoque chez les adeptes, un style de vie, un moyen pour exprimer et diffuser son adhésion à un mode de vie partagé. Cette perception s'observe généralement chez les hommes dont certains pensent que le tatouage « *en dehors du dessin, est un art. Il dégage un sens pour celui qui le porte* » et devient le plus souvent un moyen «*de jouer les câids, les durs* ». Ici, le tatouage est une valeur ajoutée qui contribue à la construction d'une autre identité. Une identité voulue, construite, permettant de s'affirmer et de bénéficier d'une certaine notoriété.

Dans certains cas, le tatouage est l'illustration d'un évènement heureux ou malheureux de celui qui le porte. Il est alors placé au cœur des expériences personnelles vécues, telles que le début ou la fin d'une relation amoureuse, le mariage, la naissance d'un enfant, la réussite à un examen, le séjour dans une institution pénitentiaire, la marque d'une erreur, etc. Ainsi, « *le tatouage traduit ma souffrance, me donne la rage parce que ça me rappelle toujours les pires moments de ma vie vécue dans le cachot de la MACA³* ». Pour marquer l'évènement heureux, « *j'ai écrit le nom de mon premier enfant, je l'emporte avec moi partout où je vais* » et «*mon tatouage rappelle l'amour que je porte à mon conjoint* ».

Plusieurs fonctions sociales sont attribuées au tatouage. Il est le rappel douloureux ou heureux d'un évènement, une valeur ajoutée dans la reconstruction identitaire et une source d'augmentation du pouvoir de séduction ou de virilité. Le tatouage offre donc son « intelligence » et son « pouvoir » au tatoué pour l'inscrire dans un mode vie voulu et dynamique. Comment ces fonctions sont-elles interprétées par l'entourage ? Sinon comment l'autre perçoit-il le tatoué ?

³Maison d'Arrêt et de Correction d'Abidjan

3.4. Le regard de l'autre, entre méfiance et rejet

Les milieux professionnel, scolaire, universitaire et familial retiennent notre attention dans ce titre. Dans le monde du travail, les discours des informateurs tournent autour de la peur et de la cachette. Pour *ne pas choquer, ne pas gêner, ne pas déranger*, la prudence et la discrétion sont de mise. En effet, bien qu'aucune loi n'interdise le tatouage en milieu professionnel, la plupart des tatoués travailleurs préfèrent se cacher du patron et des collègues pour éviter les bruits et les ennuis. Le camouflage du tatouage par les habits semble être une stratégie appropriée. En effet, *« étant mal perçu par certains au travail, j'ai toujours caché mon tatouage avec des tenues correctes pendant les moments de services »*. En plus des habits, l'emplacement du tatouage sur des parties moins visibles du corps (épaule, ventre, omoplate, torse, le dos, les fesses) permet aux professionnels de bien entretenir leur intimité et amitié avec leur « marque corporelle » loin des regards des patrons et collègues.

Chez les élèves et étudiants, la stratégie *« du tatouage sur la partie invisible du corps »* garde toute ses lettres de noblesse. La visibilité du tatouage est une interdiction sociale sinon une barrière à l'entrée future dans le monde du travail, rappellent certains proches. Parlant du tatouage et de ses impacts négatifs *« mon père m'a dit que ce genre de chose est mal perçu et que cela pourrait me porter préjudice pour certains concours de la fonction publique »*. Les préjugés et les mauvaises images liés au tatouage sont très présents chez les parents. Dans cette perspective, le pouvoir social du tatouage devient circonstanciel, circonscrit et contrôlé par les environnements professionnel, scolaire et universitaire.

La vulgarité, l'idée de « fille facile » ou de « mauvais garçon » sont les messages véhiculés par /et dans les familles. L'un des informateurs raconte son expérience :

«pour être honnête, mes parents n'apprécient pas le fait que je me sois tatoué parce qu'ils sont beaucoup encrés dans la religion et cela m'a poussé à quitter la maison pour vivre avec des amis. Mon voisinage interprétait mon tatouage comme un début de

délinquance vu que j'avais déjà arrêté les études au profit du football. Donc personne n'appréciait cet acte dans mon entourage»).

La présence du tatouage sur le corps, n'est pas la seule « peur » de la famille et du voisinage. La pratiquer comme un métier est une autre attaque contre la famille dans l'imaginaire ivoirien. Se sentant outillé pour exercer le métier de tatoueur, l'un des enquêtés raconte sa déception en informant ses parents. Sans doute, ayant intériorisés et adhérents aux préjugés liés au tatouage, ces derniers se sont tout de suite inquiétés de l'avenir professionnel de leur fils bien qu'au chômage. Ce fut « *l'incompréhension totale chez moi. Ils m'ont juste dit que je ne gagnerais jamais ma vie là-dedans et que c'était un effet de mode et qu'il fallait chercher à rentrer dans la fonction publique* » déclare le jeune homme. Sûr de ses capacités et de son projet, il ouvrit un studio de tatouage et parvint aujourd'hui à en vivre. Cette réussite professionnelle représente à ses yeux une belle revanche vis-à-vis de ses parents qui ne croyaient ni en lui, ni en ce métier.

La pratique du tatouage est une réalité sociale en Côte d'Ivoire. Les préjugés et les diatribes qui l'entourent constituent certes un ralentissant à sa diffusion cependant les stratégies de camouflage augmentent la dose de résistance de ce phénomène social.

4. Discussion et conclusion

La diffusion du tatouage en milieu urbain ivoirien ainsi que les motivations qui en découlent sont influencés par des facteurs bien plus exogènes qu'endogènes. Tout en confirmant cette hypothèse, les résultats se présentent autour de quatre points.

Le premier résultat porte sur la source des motivations des tatoués abidjanais. Celui-ci met en avant, le désir de ressembler à *l'autre lointain* ou *proche* comme l'une des raisons principales qui amènent les uns et les autres à se faire tatouer. Le deuxième résultat retrace le choix des tatouages et leur emplacement corporel. Compte tenu de la diversité observée, il est bien difficile d'identifier un type de tatouage et un emplacement corporel

privilegiés. On remarque dans l'ensemble des signes zodiacaux, tribaux, rappelant des éléments de la nature ou représentant l'homme. Chaque tatoué opère ses choix selon son goût et ses aspirations de ressemblance. Quant à l'emplacement corporel, la majorité des enquêtés ont opté pour les parties peu visibles sinon invisibles du corps pour échapper aux « qu'en dira-t-on ? » ou « c'est quoi ça ? » de l'entourage.

Plusieurs fonctions sociales sont attribuées au tatouage, qui est perçu comme une valeur ajoutée à la sensualité, à l'esthétique, à la beauté et à la séduction chez la gent féminine, à la virilité, à la force ou à la notoriété chez l'homme. Dans certaines situations, il est le rappel douloureux ou heureux d'un événement. Tel est le contenu du troisième résultat. Le quatrième point est une réflexion sur le regard de l'autre, en milieu professionnel, scolaire, universitaire et familial. La méfiance, le rejet et l'incompréhension sont les sentiments exprimés par les proches. En réponse à ces jugements de valeurs, les tatoués utilisent les stratégies de camouflages par les vêtements et les parties invisibles du corps pour vivre leurs envies.

Les résultats découlant de cette étude, en ce qui concernent les motivations, rencontrent ceux de Admirat, 2010 ; Le Breton, (2010) ; Lamer (1995) et bien d'autres. En effet, à Abidjan, *le motif, la taille ou l'emplacement de l'encrage et la pratique du tatouage relève d'une démarche individualiste* (Admirat, 2010 :10) et ses adeptes, pour échapper aux regards interrogateurs, optent les *tatouages dissimulables en public* surtout en milieu universitaire, scolaire et professionnel. Ainsi, *l'individualisme contemporain* (Le Breton, 2010) ayant gagné les rues ivoiriennes, les jeunes abidjanais prennent des initiatives personnelles pour modifier leur corps selon leurs aspirations et propres références. Le tatouage se perçoit alors comme *un moyen de prise de liberté individuelle* (Admirat, 2010) dans la mesure où le jeune abidjanais *prend en charge son corps et le résultat est la marque ultime, de son individualité, de son indépendance* (Lamer, 1995 :50).

Le tatouage, choix de marquage corporel de la jeunesse abidjanaise, est un indicateur pour apprécier le degré d'effritement des liens entre l'individu et le groupe (famille, culture, origine, ...). En effet, la société ivoirienne est à cheval sur la tradition et la modernité. Tantôt, elle prend ses repères dans la tradition, tantôt dans la modernité. Dans cette double démarche, la jeunesse plus principalement la jeunesse urbaine, semble pataugée. Comme un naufragé « social », au milieu des vagues de la modernité et de la tradition, cette jeunesse aspire à son s'auto-libération, à son auto-affirmation en s'accrochant à des pratiques et valeurs qui ne sont pas forcément admis par son milieu social. Le choix du tatouage par celle-ci, en est un exemple.

Le tatouage apparaît pour cette jeunesse comme un moyen de réclamation de son identité et surtout de construction du « soi-même voulu ». Désormais le « soi-même voulu » est un choix personnel, et ce choix ne s'inspire pas de l'origine culturelle, mais d'un autre « proche ou lointain », se réclamant d'une autre culture. Le corps devient le « journal de vie » dans lequel s'écrivent les histoires de vie : histoire d'amour, de rencontre, de rupture, de naissance, de déception, de regret, d'échec, de réussite, etc. Cela exprime, sans aucun doute, l'attachement à son « *histoire de vie* » et surtout au maintien « *en vie de cette histoire* » labélisée sur le corps afin de ne pas la laisser être engloutie par les vagues du groupe social dans lequel on vit. « *Entretenir son histoire, la vivre, la toucher au quotidien et se projeter dans un avenir personnel* » est un autre sens que l'on peut donner au choix du tatouage par la jeunesse ivoirienne. Dans cet élan, « l'autre » à travers son corps tatoué, se perçoit comme une référence, sociale et culturelle qui permet à la jeunesse ivoirienne de prendre le contrôle de sa vie et de ses désirs.

Bibliographie

Admirat M. (2010). *Le tatouage ou l'illusion de liberté*, Institut d'Études Politiques de Lyon, Sociologie des acteurs et enjeux du champ culturel

Benoit J. (2009). *Le tatouage comme mode d'expression individuelle dans la société occidentale*, Thèse de maîtrise, faculté des études supérieures et postdoctorales, l'Université canadienne, Ottawa, Canada,

Borel, F. (1998). *Le vêtement incarné*. Agora, Paris.

Boukala, M. (2013). *Corps, parures, couleurs et beautés : pour une approche transdisciplinaire* CNRS Éditions. *Anthropologie et Sociétés*, 37 (1), 213–223. <https://doi.org/10.7202/1016155ar>

Chobeaux F. (2002). David Le Breton. *Signes d'identité. Tatouages, piercing et autres marques corporelles*. In: *Agora débats/jeunesses*, 27, 2002. *Les jeunes et le risque*. pp. 154-155; https://www.persee.fr/doc/agora_1268-5666_2002_num_27_1_2007_t14_0154_0000_2

Diligent, M.B. (1983), *L'homme tatoué*. *Prospective et santé* n°27

Lamer S.-A. (1995). *Graffiti dans la peau. Marquages du corps, identité et rituel*, *Religiologiques*, 12, automne. 149-167

Le Breton. D. (2002), *Signes d'identité. Tatouages, piercings et autres marques corporelles*. Paris. Ed Métailié.

Le Breton, D. (1990), *Anthropologie du corps et modernité*, Paris, PUF

Le Breton, D. (2010). *Ingénieurs de soi : technique, politique et corps dans la production de l'apparence*. *Sociologie et sociétés*, 42 (2), 139–151. <https://doi.org/10.7202/045359ar>

Maarten.H.V.D. (2007), *Histoire illustrée du tatouage à travers le monde*. Editions Désirs.

Maertens .J.T. (1978). *Le dessin sur la peau*. Aubier Montaigne, Étrange-Étrangers, Paris.

EHUI P. J., TONGA M. R., et KAPE M. V., La ressemblance à l'autre « proche » ou « lointain » ...

Mauss.M. (1934). Les techniques du corps, journal de psychologie, XXXII, 3-4, Paris, PUF.

Renaut L. (2004). Marquage corporel et signification religieuse dans l'antiquité, Ecole pratique des hautes études, Section des Sciences religieuses

Slaney, F. (1986). Maquillage, sexualité et culte de la Vierge Marie en Occident. *Anthropologie et Sociétés*, 10 (3), 81–90.
<https://doi.org/10.7202/006365ar>